

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 35 - septembre/octobre 2010

ACTUALITÉ

La Rentrée scolaire
Conciliateur de justice
Hervé & Joris de Carlan
La vedette «Côte de Penthièvre»
Agence Locale de l'Energie

MER

Agrandissement du port de pêche
Eolien offshore en baie de Saint-
Brieuc

ENVIRONNEMENT

L'approvisionnement en eau potable

PORTRAIT

Jules Le Page



ERQUY

NUMÉRO 35

Actualité p 4 à 7

La rentrée scolaire
Conciliateur de justice
Hervé & Joris de Carlan
La vedette «Côte de Penthièvre»
L'Agence Locale de l'Energie

Mer p 9 à 11

Agrandissement du port de pêche
Eolien offshore en baie de Saint-Briec

Conseil Municipal p 12 à 13

Environnement p 14

L'approvisionnement en eau potable

La Tribune p 15

Chronique littéraire p 15

Portrait p 16

Jules Le Page

Erratum : Cap Magazine n°34, page 7, Poste de roulement de la Bastille, il fallait lire «eaux usées» et non «eau de pluie».

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson-Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & mise en page : Alban Sorette

Ont participé à ce numéro : Henri Dubois, Jean-Luc Dubois, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Michel Morgand, Laurence Nicol, Pierre Pelan.

Photographies : Christiane Guesnet, Charles Josset, Alban Sorette, Sylvie Voyer.

Impression : ICH Imprim' Color Hercoët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Naissances

Lou-Ann WAXIN, le 9 juillet - Léana RAULT - - HERVÉ, le 11 juillet - Evan LAMAND, le 9 août - Lorenzo FROMONT, le 3 septembre.

Mariage

GOURANTON David et M'RAIHI Mouna, le 18 septembre.

Décès

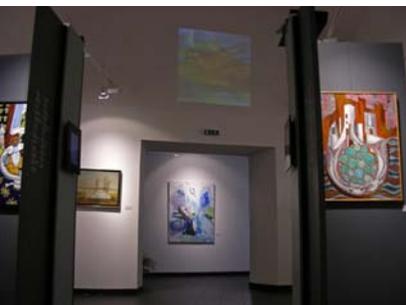
OUDRY Claude, le 24 juin - HECQUET Henri, le 23 juin - HERVÉ veuve BLANCHET Henriette, le 28 juin - BOULLAIRE épouse NOURY Jeannine, le 28 juin - ANDRÉ Chantal, le 3 juillet - LE HELLO veuve LE HELLO Simone, le 14 juillet - MORDA René, le 14 juillet - ROLLIER veuve COUTEL Nadia, le 21 juillet - CORBIÈRE Jules, le 28 juillet - LE COQ Marcelle, le 10 août - LECOUFFLARD épouse JOSSO Roselyne, le 12 août.

L'ANCRE des MOTS
SCÈNE CULTURELLE • ERQUY
2010-2011

Ven 17 Sept 2010	Jil Caplan & Christophe Urbain (Les Innocents) Concert acoustique 1 ^{ère} partie : Adèle (Chanson française)	21h00 TP 15€ TR 12€
Sam 9 Oct 2010	Guy Marchand Quartet Spectacle musical de jazz, de blues et de standards latins	21h00 TP 23€ TR 17€
Mer 10 Nov 2010	Troupe Théâtrale d'Yvias Pourquoi Moi !!! Pièce d'Olivier Lejeune	20h30 TU 10€
Ven 26 Nov 2010	Compagnie Engrenages Spectacle-conférence (danse, vidéo, dj'ing) : l'origine des danses hip-hop et funkstyle	21h00 TU 10€
Sam 12 Fév 2011	Philippe Perrault « Les comptes de Perrault enfin réglés » One man show	21h00 TU 7€
Sam 19 Mars 2011	Laurent Chandemerle One man show Plus de 100 voix à son actif !	21h00 TP 15€ TR 12€
WE 1, 2, 3 Avr 2011	Festival Théâtre Amateur Festival de la pièce courte Une sélection des meilleures troupes du département	21h00 TU 5€ Pass 3 soirs 10€

Office de Tourisme Erquy
3, rue du 19 mars 1962
22430 ERQUY
Tél : 02 96 72 30 12
info@erquy-tourisme.com
www.erquy-tourisme.com

La programmation est réalisée par l'Association « Erquy en Scène »
Locations : Office de Tourisme Erquy - Fnac - Carrefour - Magasins U -
E. Leclerc - Virgin Megastore - www.fnac.com - www.ticketnet.fr
TU : Tarif Unique / TP : Tarif Plein / TR : Tarif Réduit



*Alors que la saison touristique s'estompe,
des enjeux importants se dessinent pour notre commune.*



L'été fut riche en animation et la station a été plutôt bien fréquentée, les bilans de saison seront affinés et nous aurons l'occasion de revenir sur le dossier tourisme dans nos numéros d'hiver, lorsque nous lancerons la demande de classement en « Station tourisme classée ».

L'heure est à la rentrée et les effectifs ont du mal à se stabiliser. Le vieillissement de la population s'accroissant de plus en plus sur la Bretagne, notre côte attractive pour les retraités aura fort à faire pour stabiliser le nombre de classes dans les écoles.

Les constructions du lotissement communal des Hôpitaux avancent bien, et notre travail sur la Zone d'Aménagement Concerté du secteur de La Couture ou deux cent logements sont envisagés à terme, sera validé pour la fin de l'année. Nous pourrons dès 2011 rechercher un opérateur et passer à la phase opérationnelle. Une seconde réunion de concertation avec les riverains est planifiée en novembre.

Le programme d'aménagements et de requalification des accès au cap d'Erquy, et le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales seront présentés à la population à la suite de la validation par les élus d'ici quelques semaines. Des programmations de travaux sur plusieurs années en découleront.

Nous travaillons aussi certains sujets en concertation avec les communes voisines sans pour cela transférer les compétences :

- Les profils de plages dans le cadre de la loi sur la qualité des eaux de baignades seront réalisés avec les communes de Pléneuf Val André et Planguenoual ;
- la signalisation touristique que nous travaillons avec les 6 communes de la Communauté de Communes afin d'avoir une cohérence sur le territoire et de bénéficier de subventions majorées
- Le Document Unique (réflexion sur la sécurité au travail) obligatoire pour chaque collectivité, également à l'échelle communautaire...

Enfin concernant la Communauté de Communes, nous aurons l'occasion de vous présenter en début d'année 2011, le Projet de Territoire sur lequel les élus auront œuvré cette année.

Enfin, je voudrais vous dire toute ma satisfaction, au bout de six mois de négociations avec le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie, de voir les travaux du port de pêche repartir pour un achèvement complet du chantier cette fois. Nous oeuvrons toujours pour que le ponton prévu au bout du môle pour le bateau de la SNSM soit réalisé dès la fin du chantier début 2011.

Les rencontres qui ont eu lieu durant le printemps et l'été entre la commune et les usagers du port, pêcheurs professionnels, plaisanciers et acteurs du nautisme principalement, devront perdurer, afin d'acquiescer une meilleure connaissance des besoins de chacun. Mais aussi de nous permettre de faire évoluer les infrastructures locales, et positionner ensemble notre commune face aux enjeux nationaux et européen liés au domaine maritime, et qui auront un impact considérable sur notre avenir à tous.

Christiane LEMASSON-GUERVILLY
Maire d'Erquy



A vos cahiers et vos crayons !

Les enfants et leurs enseignants ont repris le chemin de l'école le jeudi 2 septembre. L'accueil dans les établissements s'est déroulé sous le soleil et le signe de la bonne humeur avec un café offert aux parents.



Ecole Maternelle Joseph Erhel.

Pour tous, la nouvelle année démarre avec quelques changements.

Les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Joseph Erhel ont été informés en juin d'une éventuelle fusion. La réflexion des enseignants et de l'Inspecteur d'Académie prévoit une nouvelle organisation en deux temps : mutualisation des moyens pour l'année scolaire 2010-2011 et direction unique pour la rentrée de septembre 2011. C'est ainsi que Catherine Noblet partage son travail entre les deux écoles publiques, l'accueil des élèves de moyenne section et l'enseignement de l'anglais aux plus grands. Cette année, Daniel Le Bouédec conserve la direction de l'élémentaire et Evelyne L'Hostis celle de la maternelle. Au départ en retraite d'Evelyne L'Hostis, une seule personne dirigera l'ensemble du groupe.

Pour cette rentrée, l'équipe éducative (Evelyne L'Hostis, Fabienne Le Bouédec et Catherine Noblet) de l'école maternelle accueille 60 enfants ; elle est aidée par trois assistantes maternelles. L'école élémentaire prend en charge 100 élèves répartis sur quatre classes : 20 en cours préparatoire avec Anne-Marie Watel, 26 en CE1/CE2 avec Daniel Le Bouédec, 26 en CE2/CM1 avec Patricia Le Dolédec et 28 en CM1/CM2 avec Frédéric Bisson.



Ecole Primaire Joseph-Erhel.



Ecole Notre-Dame.

L'école Notre-Dame bénéficie cette année d'une nouvelle salle de classe. Grâce au financement de l'Association des Chefs de Famille Catholique (propriétaire des murs de l'établissement), et à la mobilisation des parents d'élèves pour les travaux, l'aménagement de l'ancien préau en salle de classe permet une meilleure gestion des locaux et un espace adéquat. L'accueil des 90 élèves est organisé sur 4 classes : petite et moyenne sections avec Maryvonne Le Bec et Bénédicte Perrault à temps partagé, grande section et CE1 avec Marie Herviou et Anne-Cécile Le Pourhiet (en décharge de direction), cours préparatoire et CE2 avec Marie-Laure Renault et CM1/CM2 avec Elodie Martin.

Nous souhaitons à tous, élèves, enseignants, et parents une bonne année scolaire.

Laurence NICOL

Adjointe aux écoles, à la jeunesse et au personnel

Accueil de Loisirs, un été bien rempli

Trente enfants, encadrés par des animateurs de l'Accueil de Loisirs sont partis à Arèches Beaufort à la découverte du Beaufortain et de la Savoie, du 8 au 14 août 2010. Après un voyage en car grand-tourisme dans la joie et la bonne humeur, ils ont visité la région, effectué une randonnée vers le plateau de Cuvy, ... et sont revenus enchantés de leur séjour alpin !

L'été a été riche en activités, avec aussi un séjour équitation à Pleguien (de l'autre côté de la baie), ... et pour finir la saison estivale, un spectacle proposé par tous les animateurs, le 12 août.



Les enfants pendant le voyage.

Le Restaurant municipal fait lui aussi sa rentrée

Pas de répit pour le restaurant municipal. Pendant la saison estivale l'équipe a servi 200 repas par jour (le midi, du lundi au vendredi), aux enfants de l'Accueil de Loisirs (environ 100), mais aussi aux saisonniers de l'Accueil de Loisirs, de l'École de Voile, de l'École de Plongée et de Cap Armor, soit environ 40 repas, et 60 repas portés (en liaison froide, à J+1).

Avec la reprise scolaire, ce sont 280 repas qui sont préparés par jour :

Ecole Maternelle Joseph Erhel	50
Ecole Primaire Joseph Erhel	90
Ecole Notre-Dame	80
Portage	60

Yann, Chef Cuisinier de l'équipe, rappelle que le restaurant municipal est ouvert toute l'année sauf les week-ends et jours fériés.



Le personnel du restaurant municipal.

Tous les produits frais et surgelés servis sont gérés en suivant la méthode «HACCP», qui permet notamment d'avoir une traçabilité des produits sur plusieurs mois.

En projet pour cette nouvelle saison, une nouvelle pièce réfrigérée (chambre froide) en attente de réception, pour le stockage exclusif des repas cuisinés pour le portage, ainsi qu'une desserte réfrigérée pour la fabrication des entrées et desserts. L'objectif étant de limiter au maximum les ruptures de la chaîne du froid.

L'HACCP est un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments (NF V 01-002).

Bilan de la saison touristique

La station a été relativement bien fréquentée cet été et particulièrement au mois d'août. Cependant, à Erquy, l'accueil de près de 180 équipages du Championnat du Monde de Catamarans F18 venant de 18 pays (hors France) a permis de lancer la saison dès début juillet.

Les réservations de séjour sont de plus en plus tardives (dans 40% des cas moins d'un mois avant le séjour *) et l'utilisation d'internet est prépondérante (utilisé par 80% des partants dans la préparation des séjours *).

Les balades en mer, les activités nautiques, Cap Armor, les balades à thème... ont connu une bonne fréquentation, le public plébiscitant toujours la découverte de la mer et de l'environnement. La toute nouvelle voie aménagée sur le cap d'Erquy a séduit les familles qui ont pu la pratiquer à vélo.

Les animations hebdomadaires ont été appréciées par les visiteurs nouveaux ou habitués de la station. Les spectacles participent à donner une ambiance de vacances, même sous une météo maussade... Place aux Mômes, Mercredis Celtiques et Artisan'Halles, le nouveau rendez-vous du lundi à 18h sous la Halle dans le centre ville associant artisanat, présentation des activités de la semaine et concert festif, ont trouvé leur public tout au long de l'été.

Enfin, si le calendrier du printemps n'a pas été extrêmement favorable aux week-ends prolongés la météo agréable de septembre a permis une bonne fin de saison estivale.

Laurence MERDRIGNAC

Directrice de l'Office de Tourisme d'Erquy

* d'après une étude de Côtes d'Armor Tourisme sur la saison 2010

Qualité des Eaux de baignade

Nous évoquions dans notre précédent numéro le suivi sanitaire des zones de baignade sur Erquy, et les efforts entrepris depuis plusieurs années par les services techniques de la ville pour atteindre une bonne qualité. Ces efforts semblent aujourd'hui porter leurs fruits puisque les 7 séries des prélèvements effectués cet été sur 8 plages d'Erquy ont toutes été notées « Bon ». C'est encourageant pour l'avenir, mais nous ne devons pas relâcher pour autant notre vigilance.

Un conciliateur de justice à votre écoute sur la commune depuis septembre 2008

Nommé conciliateur de justice pour le canton de Pléneuf Val André par ordonnance du Premier Président de la cour d'appel de Rennes en date du 22 septembre 2008, sur proposition du Juge d'instance de Saint Brieu, Jean-Luc DUBOS, tient une permanence en Mairie une fois par semaine le jeudi après midi, uniquement sur rendez-vous.



Jean-Luc DUBOS, Conciliateur de Justice.

Il a pour mission de régler à l'amiable les différends opposants des parties qui ont choisi la conciliation au lieu d'engager une procédure judiciaire qui peut être longue et coûteuse.

Le conciliateur, après avoir été saisi par l'une des parties de la présence d'un conflit, informe la partie adverse de la réquisition du tiers soit par courrier ou par une visite à domicile afin qu'il puisse connaître sa version des faits et propositions éventuelles. Dès lors que les parties acceptent de trouver un arrangement amiable, il met en place un dispositif adapté afin de trouver un compromis conclu sur le champ par un procès-verbal de conciliation. Lors de différends mineurs, le conciliateur trouve généralement un accord verbal qui souvent prend effet immédiatement. En 2009, 65% des dossiers traités par le conciliateur de Justice ont trouvé une issue favorable.

Son action concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises, les artisans tels que les troubles de voisinage, des dettes impayées, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs ou de copropriété, ... etc.

Précisons qu'il s'agit d'une fonction bénévole. Permanence en Mairie d'ERQUY le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 63 64 64.

Course du Rhum 2010 : deux réginiens font voile vers Pointe-à-Pitre

Hervé et Joris de Carlan, père et fils, seront tous deux au départ de la course du Rhum, à Saint-Malo, dimanche 31 octobre 2010. Accomplissement d'un projet démarré voici une dizaine d'années, Hervé de Carlan a construit le bateau qui l'emmènera en Guadeloupe comme concurrent de cette course mythique, après y avoir consacré toute son énergie, avec l'aide de nombreux amis ... et celle de son fils à qui il a transmis le virus de la voile : Joris, élève ingénieur en Lorraine, sera le plus jeune de ces «aventuriers des mers» version 2010. Il naviguera sur le premier bateau de la famille, «l'Ovum». Nous leur souhaitons à tous deux «bon vent».



Joris et Hervé de Carlan sur l'Ovum, au Port du Légué.

Repères

«*Delirium*», skipper Hervé de Carlan, catamaran de 15,24 m (50 pieds), Class Multi 50, mis à l'eau en 2006.

<http://www.cata-delirium.com/>

«*Generik - Exp'Hair en Beauté*», skipper Joris de Carlan, monocoque de 12,60 m, Catégorie Rhum, mis à l'eau en 1976.

<http://durhumpourlovum.over-blog.com/>

<http://www.routedurhum-labanquepostale.com/>

Le défibrillateur installé à l'extérieur de l'Office de Tourisme.



Etude de l'offre culturelle sur Erquy

Synthèse du dossier réalisé par Aline SCOLAN, stagiaire au service culturel de la Mairie d'Erquy d'avril à juillet 2010.

L'étude s'est appuyée sur un état des lieux des bâtiments culturels en Côtes d'Armor et plus spécialement à Erquy, ainsi que sur les pratiques culturelles des français comparées à celles des réginiens. Pour se faire, un questionnaire avait été distribué aux associations, aux écoles et collège, et mis en ligne sur le site web de la mairie. Cent trois réponses nous sont parvenues émanant à 70% de femmes et à 54% de retraités. Il en ressort que la connaissance des lieux culturels d'Erquy est bonne, que pour 45% d'entre nous la fréquentation est occasionnelle, 30% fréquente, 15% à 20% inexistante ; avec une assez bonne fréquentation de la bibliothèque 36% et de la galerie 32%. Bonne fréquentation du cinéma avec des habitués le lundi. On note aussi que ces chiffres ne sont pas liés à la saisonnalité.

Pour l'Ancre des Mots, la communication des programmes est assez bonne mais un lieu clairement identifié pour un affichage trimestriel voir annuel est demandé (type colonne Morris ?). Des envois de courriels seraient un plus pour ceux qui ont internet. Les moyens de locomotion sont un frein pour les personnes seules qui ne souhaitent pas conduire le soir, y aller à plusieurs et avec un véhicule commun pourrait être une aide. Les tarifs sont jugés corrects sauf pour une famille avec grands enfants, une formule famille pourra être étudiée. La programmation reste le facteur déterminant pour la fréquentation, demandes nombreuses pour « de la qualité tout en étant distrayant et enrichissant ». Programmation variée surtout. Des partenariats sont à envisager avec les écoles, le collège, les associations culturelles, les résidences de seniors. Erquy a un réel atout à faire jouer afin que la culture fasse partie intégrante de la vie de nombreux réginiens.

Christiane GUESNET
Adjointe à la Culture

Bon à savoir : emplacement des défibrillateurs sur la commune d'Erquy

- Office de Tourisme, sur le mur extérieur de l'entrée.
- Bureau de la SNSM sur le port, à l'extérieur.
- Salle omnisports dans le local arbitre.
- Biscuiterie de la Côte d'Emeraude, à l'intérieur sachant que le magasin est ouvert 7/7 jours de 9h30 à 19h00 en continu sauf le dimanche, fermé de 13h00 à 14h00.
- Roz Armor à l'intérieur, présence pratiquement toute l'année.

Inutile de rappeler que ces appareils sont susceptibles de sauver des vies et qu'il faut les respecter.

A comme Alerter
M comme Masser
D comme Défibriller

Rappelons-nous également que le massage cardiaque est à faire en priorité même approximativement en attendant que le défibrillateur soit prêt et ce à raison de 100 mouvements/mn environ. Les pompiers prendront ensuite le relais.

Des formations aux premiers secours peuvent être proposées à raison d'une heure pour le défibrillateur (coût 10 €) et à raison de 10h pour une formation Niveau 1 de Prévention Secours Civique (PSCI 1) coût 62 €.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Michel Morgand, Adjoint à la sécurité (morgand@ville-erquy.com) ou à l'accueil de la mairie (02 96 63 64 64).

Bénédition de la nouvelle vedette «Côte de Penthièvre»

Le 18 septembre 2010, la station SNSM d'Erquy a organisé une belle cérémonie dans un cadre et sous un soleil magnifique. La Marraine de la nouvelle vedette de sauvetage en mer est Madame Jacqueline GAUDU, épouse du président de la station d'Erquy, «fille de marin, femme de marin et mère de marin».

Après les discours devant un nombreux public, les vedettes des stations voisines (Saint-Cast, Saint-Quay, Lancieux) et de nombreux plaisanciers ont participé à une courte sortie en mer, avec le traditionnel dépôt de gerbe à la mémoire des marins disparus. Puis la fête s'est conclue autour d'un très sympathique apéritif dans la criée. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son équipage «bon vent et bonne mer».

Michel MORGAND
Adjoint au Maire et membre de la SNSM



La bénédiction de la vedette «Côte de Penthièvre».

L'Agence Locale de l'Energie (ALE) : pour que l'attention portée au devenir de notre planète ne reste pas au stade de l'intention.

Dans le prolongement de l'opération Vir'Volt (cf. le Cap Magazine N° 30), le comité syndical du Pays de Saint-Brieuc a décidé de créer une Agence Locale de l'Energie (ALE) sur son territoire. L'agence est créée sous le statut associatif à compter du 1^{er} juillet 2010. Elle a 2 cibles principales : les collectivités locales, et les consommateurs pour leur logement et leurs déplacements qui représentent plus de la moitié des consommations d'énergie. Elle aura 3 missions :

1. Informer le grand public : Espace Info Energies et animation

- Information « objective », gratuite et de proximité sur la maîtrise des consommations d'énergie ;
- Sensibilisation à l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Evaluations simplifiées de la consommation énergétique de l'habitat, en fonction de différents critères : bâti, équipements électriques et thermiques ;
- Organiser des manifestations sur l'énergie à l'attention du Grand Public.

2. Assister les collectivités locales : le Conseil en Energie Partagé (CEP)

Il s'agira de mobiliser et d'accompagner les collectivités territoriales dans toutes les démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie, avec deux types d'intervention :

- La réalisation d'un bilan énergétique global de la collectivité permettant :
 - De connaître les caractéristiques du patrimoine de la collectivité ;
 - D'étudier les évolutions des dépenses et des consommations énergétiques de la collectivité ;
 - De proposer des améliorations ne nécessitant pas ou peu d'investissement : optimisation tarifaire, mise en œuvre d'une régulation ...
- Le suivi énergétique personnalisé de la collectivité, qui a pour objet :
 - Le suivi des consommations et la pérennisation des économies ;
 - L'animation auprès des élus, des techniciens et des autres acteurs locaux qui comprend notamment : la réalisation et la présentation d'un bilan annuel des dépenses et des consommations énergétiques de la collectivité ; l'accompagnement de la collectivité sur ses projets liés à l'énergie de la conception à la mise en service.
 - Des actions de formation auprès des élus et des techniciens.

3. Mettre en œuvre la politique territoriale sur l'énergie : le montage d'actions locales

La définition des stratégies et des politiques en

matière d'énergie demeurent de la compétence des Communautés de Communes et d'Agglomérations ainsi que du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc. L'Agence Locale de l'Energie sera par contre l'outil de mutualisation permettant à ces Communautés et au Pays de disposer de l'ingénierie nécessaire pour développer et mettre en œuvre tout ou partie de ces stratégies et politiques. Dans cette perspective, l'Agence Locale de l'Energie :

- apportera au Pays et aux communautés l'ingénierie nécessaire pour conduire les réflexions et élaborer les actions générées par la mise en œuvre de ces politiques : par exemple, Plan Climat Energie, opération de Maîtrise de la Demande en Electricité (Vir'Volt), effacement de la consommation diffuse d'électricité, ...etc.
- apportera au pays et aux communautés l'appui technique nécessaire pour la gestion de leurs politiques en matière d'économie d'énergie (par exemple, concours apporté pour la vérification du respect des critères « d'éco-conditionnalité » exigés pour certains dossiers de demande d'aides financières).
- informe, sensibilise, assiste les acteurs locaux dans les OPAH, les opérations HQE, la création d'une filière énergie renouvelable ..., et favoriser la mise en relation des différents partenaires confrontés à une même problématique ou aux mêmes enjeux.

La Gouvernance

Le Comité syndical du Pays de Saint-Brieuc, la Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc et les Communautés de Communes sont les membres fondateurs.

Les ressources humaines

L'équipe de l'Agence Locale de l'Energie sera composée de 6 personnes entre lesquelles seront réparties les actions Grand Public et le Conseil en énergie partagé. Pour bénéficier du conseil en énergie les communes devront être adhérentes de l'ALE. Si toutes les communes du pays adhèrent le service Conseil en Energie partagée concernera 147 480 habitants (65 751 habitants pour les communes de l'agglomération, 81 729 habitants pour les communes des 6 Communautés). Les particuliers peuvent également adhérer à titre individuel.

le coût d'adhésion pour une commune est de 0,25 € par habitant et de 10 € pour un particulier.

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>

Le financement de l'ALE

L'ALE bénéficiera de subventions du conseil régional, de l'ADEME, du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Conseil Général. Le budget de la première année devrait s'élever à 216500 € dont 142967 € de subventions, le reste étant à la charge des EPCI et des communes adhérentes. La contribution de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre devrait être de 4447 €.

Pierre PELAN

Conseiller Municipal

Membre du conseil d'administration de l'ALE

AGRANDISSEMENT DU PORT DE PÊCHE

*D*émarrés dès 2006 sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général les travaux de modernisation du port d'Erquy sont en voie d'achèvement.



Vue aérienne du port (juillet 2010).

Lorsqu'ils seront terminés, ce seront 24,14 M€ TTC qui auront été investis par l'ensemble des partenaires institutionnels Feder, Région Bretagne, Communauté de Communes, la CCI et le Conseil Général au bénéfice de cette nouvelle installation portuaire.

Rappelons que les premiers travaux ont consisté à créer un terre-plein derrière la criée, gagné sur la mer, pour permettre l'installation des entreprises, de leurs engins, des centrales de fabrication de béton. Ils ont été achevés en 2007.

Depuis 2008 les travaux les plus importants sont en cours. Ils auront permis de porter le linéaire de quai de 80m (ceux devant la criée) à plus de 460m afin d'offrir aux professionnels de la pêche des installations modernes spécialisant de fait les quais de débarquement, d'avitaillement et de stationnement.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés pour les enrochements ainsi que les quais à l'exception de 45m de quai permettant la jonction avec la criée.

Sur le plan technique, les quais sont à leur

cote définitive soit à 13,5CM (Cote Marine), les enrochements à 14CM et les fonds ont été grandement améliorés puisqu'ils sont passés de +3CM à -1CM au plus profond à l'extrémité du môle.

Le choix d'effectuer les approvisionnements par la mer, malgré le surcoût, a permis de minimiser la gêne pour la population et les professionnels. En tout, ce sont environ 500 000 tonnes de matériaux qui ont été amenés sur ce chantier colossal.

Dans les prochains jours un ponton de l'entreprise Héлары va venir enlever les quelques encombrants qui subsistent au pied de quai.

Les terres pleins qui sont plus bas que les quais vont rester volontairement comme cela pendant environ 2 ans pour permettre les tassements inévitables sur ce remblai en mer.

Les aléas subis pendant la durée du chantier (mauvaises conditions météo en particulier) ont engendré un dépassement de l'enveloppe financière initiale. Sans attendre, le Conseil Général a relancé un appel d'offre avant l'été qui a permis, pour un moindre coût, de confier à l'entreprise Eiffage le marché pour réaliser la jonction restante des 45m de quai.

Le tour de table financier avec les partenaires (la Région, la Communauté de Communes, la CCI et le Conseil Général) vient de s'achever. Ces derniers travaux, complexes car réalisés à proximité immédiate du bâtiment de la criée, vont démarrer dans les tous prochains jours pour s'achever dans le courant du premier trimestre 2011 offrant aux usagers mais surtout aux professionnels de la pêche du département un port moderne et adapté à leurs besoins constituant de fait l'un des tous premiers ports de pêche de Bretagne Nord.

Patrick LEWEURS

*DGA Aménagement du territoire,
Conseil Général des Côtes d'Armor*



Six mois séparent ces deux clichés (février / août 2010).

Le 13 septembre dernier, le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional lors de la Conférence Régionale de la Mer et du Littoral annonçaient la proposition faite au Ministre concernant l'installation d'Eolien Offshore en Bretagne.

Alors que plusieurs zones étaient annoncées en janvier dernier, seule celle de la baie de Saint-Brieuc semble rester au final. Elle passe de 250 MW à 500 MW, et s'étend aujourd'hui sur 190 km², soit plus de 6 fois la superficie de la commune (voir carte ci-dessous, zones Z1 + Z2 + Z3).

La baie de Saint-Brieuc semble être désignée pour atteindre les objectifs régionaux du Grenelle de la Mer avant 2015 à elle seule !

Ce n'est pas une surprise car depuis plus de 2 ans des porteurs de projets s'y intéressent, pour certains les études de faisabilité sont déjà réalisées, l'un d'entre eux avait même déposé son dossier en Préfecture avant que l'Etat missionne les Préfets de Région en fin d'année dernière pour définir des zones propices à l'installation de parcs Eolien Offshore, afin de mettre en œuvre les décisions du Grenelle de la Mer. Un appel à projet sera lancé par l'Etat dès que le ministre aura validé les propositions des Préfets sur l'ensemble du littoral français, vraisemblablement en début d'année 2011.

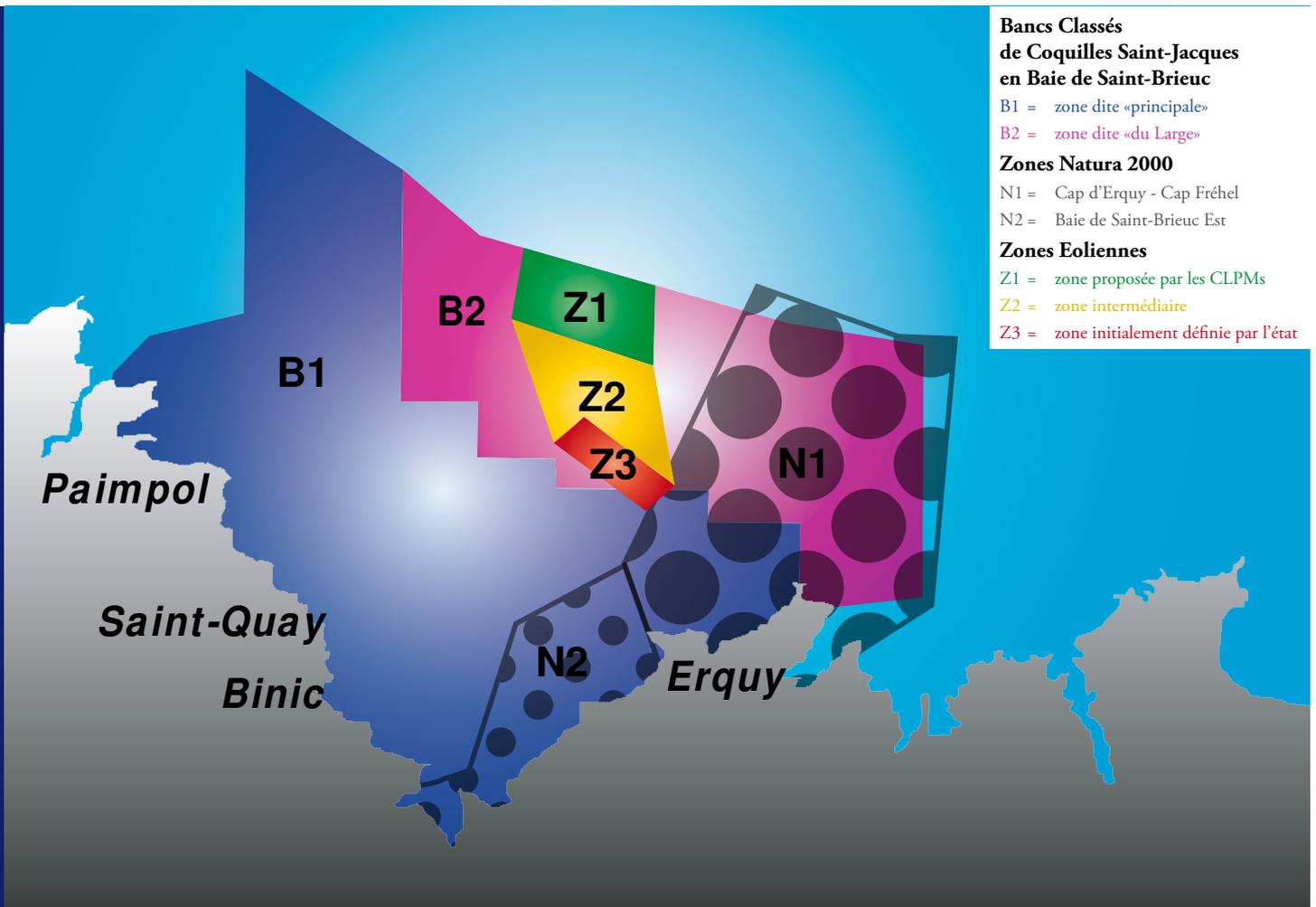
Ventes annuelles en criées, en tonnes

Criées	1997	2002	2009
Saint-Malo	3200	2200	1300
Erquy	5700	9300	8800
Saint-Quay Portrieux	5000	10700	8800
Loguivy de la Mer	1000	1200	1400
Roscoff	2200	2600	5700
Brest	1000	1100	1400
Cornouaille	71600	63100	43000
Lorient	23000	23300	16000
Quiberon	1100	1200	900

En gras, les résultats des trois criées costarmoricaines.

Source ARMORSTAT, Côtes d'Armor Développement

Durant le premier semestre 2010, les Comités Locaux des Pêches et le Comité Régional ont étudié les premières propositions de la région vérifiant ainsi l'impact pour la profession. Le nombre de navires utilisant cette zone (Z3 sur la carte), va de 111 à 169, pour plusieurs types de pêche, dont la coquille en début de saison, mais aussi le bulot ... et représente un tonnage de 1 723 236 kg. Les professionnels proposent ensemble en juin dernier une nouvelle zone située plus au nord, en espérant plutôt l'installation d'Eolien Flottant (Z1 sur la carte). Au final, c'est une zone très élargie qui est proposée et qui englobe à la fois la proposition de



EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

Chiffres repères de l'année 2009 pour la filière pêche

Côtes d'Armor	Côte de Penthièvre
PECHE	
256 navires côtiers	58 navires côtiers (23 %)
27 navires de pêche au large	13 navires de pêche au large (48 %)
751 Marins pêcheurs embarqués	256 marins embarqués (34 %)
20600 tonnes débarquées	9620 tonnes débarquées (47 %)
Un chiffre d'affaires de 52 M€	Un chiffre d'affaires de 25,7 M€ (49 %)
CRIEES	
3 points de ventes	1 point de vente
18 925 tonnes mises en marché	8790 tonnes mises en marché (46 %)
CA de 47,9 M€	CA de 24,3 M€ (51 %)
65 salariés	28 salariés (43 %)
MAREYAGE - 1^{ère} transformation	
17 entreprises	5 entreprises (30 %)
CA de 63,5 M€	CA de 30,4 M€ (48 %)
206 salariés	85 salariés (41 %)
ENTREPRISES (mécanique, forge)	
	3 entreprises
	25 salariées



Source ARMORSTAT, Côtes d'Armor Développement

l'état (Z3 sur la carte) situé à 9 km du Cap d'Erquy, la proposition des pêcheurs (Z1 sur la carte) et une zone intermédiaire (Z2 sur la carte) !

Il y a 40 ans, les professionnels ont su mettre en place une gestion de la ressource pour la Coquille Saint-Jacques, mais aujourd'hui ils ne sont plus écoutés. Les contraintes pour la profession sont de plus en plus lourdes et le domaine maritime doit se gérer avec eux, avec les collectivités locales et tous les autres usagés pour relever les défis des années à venir.

Les zones Natura 2000 en mer ont été validées en 2008 (N1 et N2 sur la carte), et les comités de pilotages qui sont chargés d'étudier et de préserver, voire de restaurer leur bio diversité sont en cours d'installation. Quel impact aura Natura 2000 en mer sur les pratiques actuelles de la pêche ?

Un parc marin Normand Breton est à l'étude, quel sera son périmètre, la baie de Saint-Brieuc en fera-t-elle partie ?

Outre notre attractivité touristique, la Côte de Penthièvre et le port d'Erquy tout particulièrement représentent près de la moitié de l'activité économique liée à la pêche en Côtes d'Armor. C'est dans ce contexte que **les Maires de la Communauté de Communes, son Président ainsi que le Conseiller Général du canton ont souhaité montrer leur soutien à la filière pêche en organisant un point presse avec le Comité Local des Pêches au Cap d'Erquy le 28 septembre dernier.**

Nous espérons vivement que cette position soit

revue par le ministre, et que le travail remarquable réalisé par les chargés de mission des Comités Locaux des Pêches soit pris en compte.

Christiane LEMASSON – GUERVILLY

Maire d'Erquy

1^{ère} Vice Présidente de la Communauté de Communes

Vice Présidente du Pays de Saint-Brieuc,

en charge du Tourisme

Campagne de pêche de la Coquille Saint-Jacques 2010-2011

L'ouverture de la campagne de pêche de la Coquille Saint-Jacques a eu lieu le 4 octobre dernier dans la zone dite «du large» (voir carte ci-contre, zone B2). Par rapport à l'an passé, un nombre sensiblement égal de bateaux réginiens participe à cette campagne. Malgré le temps qui n'était pas idéal, les bateaux ont réalisé leur quota qui est de 720 Kg pour les bateaux armés par deux hommes (un patron et son matelot), et de 900 Kg pour les bateaux ayant deux matelots ou plus. Deux jours de pêche sont autorisés dans cette zone, le lundi et le mercredi, avec vente en criée.

Le 18 octobre ce sera l'ouverture officielle dans la zone dite «principale» de la Baie de Saint-Brieuc (voir carte ci-contre, zone B1) avec des horaires de pêche bien précis et encadrés. Souhaitons bon vent à l'ensemble de la flottille.

Henri DUBOIS

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet, ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 8 juillet 2010

Contrat de territoires 2010-2015

Le Conseil Général a mis en œuvre, courant 2009, une nouvelle politique territoriale s'appuyant principalement sur les Contrats de Territoires que les communes et communautés d'agglomérations et de communes sont invitées à élaborer avec le Conseil Général.

Sur la base d'une liste de 23 politiques territoriales, désormais contractualisées, les communautés et les communes établissent de façon autonome leur programmation en choisissant et hiérarchisant les opérations qu'elles souhaitent programmer sur la durée du Contrat (sous réserve d'une contribution locale minimale de 40%). Pour se faire, le Conseil Général affecte à chaque Territoire une enveloppe financière particulière. A ce titre, le territoire de la Côte de Penthièvre bénéficie d'une enveloppe de 1 356 239 €, dont la gestion pourra être revue à l'occasion de la clause de revoyure de fin 2012 au vu d'un bilan d'exécution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les opérations communales inscrites au contrat et valide l'ensemble du projet de contrat de territoires.

Conseil Municipal du 14 septembre 2010

Clôture d'enquête publique pour une ouverture à l'urbanisation

Zones concernées : 2AU(2) et (3) du Plan Local d'urbanisme. Reclassement opéré : 1 AU(2) et (3) sous règlement UD. Approbation de la modification n° 1 du Plan local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), approuve la modification de droit commun n° 1 du Plan Local d'Urbanisme comme suit et rappelle que le dossier modificatif est tenu à la disposition du public à la Mairie d'Erquy et à la Préfecture, conformément à l'article L123-10 du Code de l'Urbanisme.

Destination des Sols après Modification

Ordinaire n° 1 du PLU

<i>Avant Modification</i>	<i>Après Modification</i>
2 AU(2)	1AU-D(2)
2 AU(3)	1AU-D(3)

Approbation de la modification n° 2 du plan Local d'Urbanisme

Modifications restreintes de portée réglementaire. Enquête publique organisée du 19 juillet au 20 août 2010.

La procédure modificative de droit commun fondée sur l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme, préalablement exposée au Conseil Municipal, avait pour objet :

- De Modifier l'article 6 du zonage UC [modification du recul d'implantation à 5m max] ;
- De Modifier l'article 2 de la zone UP2 [autorisation des activités touristiques et commerciales] ;
- De Modifier le règlement et les annexes graphiques de la zone UT [bardage horizontal ou vertical] ;
- De Modifier l'article 2.1 de la zone NH [possibilité de réhabiliter le bâti existant] ;

Au terme du rapport d'enquête réceptionné en mairie d'Erquy le 1^{er} septembre 2010, le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable sans nulle réserve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification n° 2 du Plan Local d'urbanisme et rappelle que le dossier modificatif est tenu à la disposition du public à la Mairie d'Erquy et à la Préfecture, conformément à l'article L123-10 du code de l'Urbanisme.

<i>Thématiques</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Subvention CG 22</i>
Infrastructures routières	5.455.000 €	545.500 €
Projet structurant négocié	1.500.000 €	300.000 €
Scolaire	1.824.625 €	273.694 €
Culture	1.328.688 €	137.569 €
Sport et Jeunesse	757.000 €	75.700 €
Equipements de proximité	90.140 €	12.014 €
Côtes d'Armor numérique NTCI	139.000 €	6.950 €
Social et Solidarité	25.000 €	1.250 €
Non affecté		3.562 €
Total Général Contrat	11.119.453 €	1.356.239 €

Subvention communale à l'accession sociale à la propriété

Le Conseil Municipal ; à l'unanimité, accorde une subvention communale à l'accession sociale à la propriété d'un montant net de 4.000 Euros à un couple de personnes construisant au lotissement de la Ville Tréhen.

Modification rectificative du Plan local d'urbanisme

Approbation de la modification simplifiée n° 1. Concertation publique organisée du 12 juillet au 14 août 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme comme suit et rappelle que le dossier modificatif est tenu à la disposition du public à la Mairie d'Erquy.

Destination des Sols après Modification Simplifiée n°1 du PLU	
Avant Modification	Après Modification
Zone Ns (Traitement Eaux Usées) : le Vau Bourdonnet.	Zone Nh (Hameau ou Secteur Bâti) : le Vau Bourdonnet.
Zone 1 AU UTcl1 (Loisirs) : Secteur Saint-Michel.	Zone 1 AU UTcl1 (Camping) : Secteur Saint-Michel.

Délégation des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Eaux Usées

Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'ouverture des plis.

Mme le Maire informe le Conseil que les contrats avec VEOLIA EAU de délégation des services publics d'eau et d'assainissement eaux usées arrivent à échéance le 30 juin 2011 et qu'il est nécessaire de relancer une nouvelle procédure, à l'effet notamment, de proroger lesdits contrats d'une durée de six mois, avec une échéance projetée au 31 décembre 2011. Cette commission d'ouverture des plis comporte, outre Madame le Maire, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants. L'élection de la commission interviendra lors d'une prochaine séance. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement d'une nouvelle procédure et fixe les modalités de dépôt des listes électorales.

Subventions annuelles aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 526 Euros au Comité Local de la FNACA pour remplacer le drapeau de la section d'Erquy, devenu vétuste.

Raccordement administratif au réseau d'Assainissement

Programme d'équipement : Eaux Usées 2009-28 bis. Plaine Garenne – rue Henri Dunant et Route de Pléneuf (RD 34). Date d'effet : 1^{er} octobre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe au 1^{er} octobre 2010 le raccordement administratif des rues de Plaine Garenne, rue Henri Dunant et Route de Pléneuf. Les propriétaires et usagers assujettis aux redevances, taxes et surtaxes exigibles

disposent d'un délai de deux ans pour procéder au raccordement physique de leur résidence.

Programme d'équipement : PVR secteur de Saint-Pabu. Date d'effet : 1^{er} octobre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe au 1^{er} octobre le raccordement administratif des parcelles F 1336-782 / 1071 / 1072 / 1082 / 1354 / 786-787 du secteur de Saint-Pabu. Les propriétaires et usagers assujettis aux redevances, taxes et surtaxes exigibles disposent d'un délai de deux ans pour procéder au raccordement physique de leur résidence.

Evaluation des risques professionnels

Leur recensement et la réalisation du Document Unique. Subvention auprès du fonds National de Prévention de la CNRACL.

Le Fonds National de Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL apporte un appui financier aux collectivités territoriales et établissements publics qui conduisent une démarche de prévention. La 1^{ère} étape de cette démarche consiste à évaluer les risques professionnels (E.V.R.P.) et à retranscrire les résultats dans un Document Unique. (D.U.). La démarche de Prévention vise à mettre en place une stratégie et des actions de promotion de la santé et de la sécurité au travail. La Collectivité peut s'adjoindre les services de prestataires externes. Le Conseil municipal, à l'unanimité sollicite une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL pour financer la réalisation du document Unique.

Convention d'occupation communale du domaine routier départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la convention d'occupation communale du Domaine Routier Départemental à l'effet d'assurer l'entretien des ouvrages réalisés par la Commune dans le cadre du programme de requalification du Centre Bourg.

Consolidation d'un CAE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de recruter Madame Linda ROY au grade d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe à compter du 13 octobre 2010, en qualité d'Animatrice Multimédia à la Cybercommune du Blé en Herbe. Mme Linda ROY était employée à la commune sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi depuis le 13 octobre 2008.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À ERQUY

Aujourd'hui l'eau fait l'objet de beaucoup de discussions, d'articles dans les journaux et de débats à la radio et à la télévision.

Il est fortement question de restriction dans certains départements voire d'interdictions suite à des décisions préfectorales. Le bulletin mensuel d'informations du Conseil Général sur la situation de la ressource en eau des Côtes d'Armor (« inf'eaux 22 » de juin 2010) nous apporte quelques informations qui se veulent rassurantes : l'état du remplissage des retenues départementales est satisfaisant : 98% pour Kerne Uhel (Blavet), 90% pour le Gouët et 80 % pour l'Arguenon. A Erquy nous sommes directement concernés par l'Arguenon, et seulement par l'Arguenon. Sa capacité totale de stockage est de 11,5 millions de m³ pour des besoins annuels en eau potable de 11,1 millions de m³, ce qui assure une réserve de plusieurs mois.

Une canalisation unique d'un diamètre de 300 mm assure l'eau potable sur Erquy jusqu'aux deux châteaux d'eau situés sur la commune : le château d'eau de Clairville d'une capacité de 1000 m³ et le château d'eau de Langourian d'une capacité de 400 m³. La Couture et Saint-Pabu étant alimentés par le château d'eau de Bienassis situé sur la commune voisine de Pléneuf-val-André.

Que se passerait-il en cas d'incident ou d'accident sur la conduite unique qui alimente Erquy ? Il ne s'agit pas de faire dans le catastrophisme, mais deux communes de l'ouest du département (dont une littorale) ont vécu cette « mésaventure » : coupure

générale de l'alimentation en eau potable pendant 3 jours pour une commune et 5 jours pour l'autre.

Il existe dans le département le SDAEP : Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable qui regroupe environ 340 communes sur les 353 que compte le département. Ce syndicat, en son temps, a permis d'amener l'eau potable dans des endroits reculés des Côtes d'Armor grâce à la solidarité des 340 petites communes. Les communes importantes n'ayant jamais adhéré à ce syndicat ...

Pour éviter que les collectivités ne se retrouvent sans eau potable en cas d'incident, le SDAEP a décidé de créer des interconnexions : chaque secteur, à plus ou moins brève échéance, sera alimenté par deux conduites suffisamment importantes, issues de retenues différentes, évitant ainsi une coupure d'eau générale et brutale !

Pour Erquy, la seconde conduite partira de la réserve du Gouët (Saint-Barthelemy) et devrait être réalisée et opérationnelle en 2015. On a profité du chantier de la rocade sud de Saint-Brieuc pour poser les premières longueurs de tuyau et après un passage sous les tourbières d'Yffiniac, le réseau approche Hillion et Morieux. Ce sont bien sûr des travaux qui sont votés et budgetés : pour 2010 le SDAEP a projeté d'investir 1,4 Millions d'Euros. Le château d'eau de Clairville devrait être rejoint par une canalisation de 300 mm qui finaliserait le chantier aux environs de 2015.

Henri DUBOIS

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

Pour en savoir plus

www.cg22.fr

Rubrique Environnement => Eau et assainissement

www.sdaep22.fr



LA MINORITÉ

Oui au tourisme à Erquy mais cohérence et détermination sont indispensables

La saison touristique se termine ; Comme à l'habitude de nombreux estivants ont visité ou séjourné à Erquy. Cette affluence a agi comme un révélateur de problèmes qui ne sont pas liés forcément à l'été mais, sont moins visibles le reste de l'année ou ne revêtent pas la même intensité.

Au premier plan figurent les problèmes de circulation et de stationnement. Nous avons été durant cet été interpellés à ce sujet par nombre de nos concitoyens mécontents. Les critiques et les plaintes ont porté essentiellement sur deux points : les difficultés d'accès au port et le stationnement abusif des camping-cars en particulier à Caroual.

Le fait que la mise à l'eau des bateaux soit gratuite à Erquy incite nombre de plaisanciers non résidents à profiter de nos installations portuaires, provoquant ainsi plaintes et critiques des plaisanciers réginiens.

Concernant les camping-cars il est nécessaire également de faire preuve de rigueur pour empêcher les stationnements abusifs aux alentours du port notamment et sur certains espaces sensibles. Il est également indispensable de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir voire réprimer les comportements incivils (déchets, bruit...).

La situation actuelle ne peut plus durer, la police municipale doit recevoir des instructions claires : faire respecter les arrêtés municipaux concernant le stationnement et la circulation et verbaliser lorsque cela s'avère nécessaire. Il y va du bien être de tous : réginiens, résidents secondaires et touristes de passage. Le laxisme ne sert pas le tourisme, mais donne au contraire une image brouillée d'Erquy.

Ajoutons à ces problèmes récurrents, la sécurité, les jours de marché, certains dimanches où les événements se chevauchent sur le port et

le front de mer, la sécurité n'est pas garantie et nous ne sommes pas à l'abri d'un accident.

La saison touristique dans tous ces domaines comme dans celui des animations doit mieux se préparer avec les différents acteurs du tourisme dans la commune et cela pendant l'hiver. Cette préparation doit s'accompagner à chaque fois que cela s'avère utile d'actions de communication en direction de la population.

A propos des éoliennes

Le préfet de région et le président du conseil régional à l'issue de la conférence régionale de la mer et du littoral début septembre ont décidé de proposer au ministre de l'environnement un zonage qui met en péril les activités de pêche côtière et en particulier de coquilles Saint Jacques. Notre groupe s'associe pleinement aux protestations des pêcheurs et salue leur attitude responsable dans la recherche d'une solution qui prenne en compte les problèmes énergétiques de la Bretagne et ne nuise pas aux activités de pêche.

Tout en réaffirmant son adhésion à une politique de réduction de la dépendance énergétique de la Bretagne, nécessaire à son développement économique, notre territoire doit se mobiliser et dire haut et fort que cela ne peut se faire aux dépens d'une activité essentielle pour l'ensemble de la baie de Saint Briec. Ce combat c'est l'affaire de tous et toute tentative d'instrumentalisation à des fins politiques étrangères aux enjeux doit être rejetée.

**Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen,
N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive.**
<http://lerquy-avenir-partage.blogspot.com/>

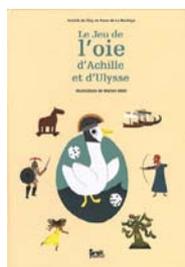
CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Saffie est une jeune allemande qui arrive à Paris en 1957, elle n'a pas 20 ans. Elle se fait embaucher chez Raphaël Lepage, flûtiste dont la renommée deviendra internationale au fil des ans. Le musicien tombe rapidement amoureux de cette jeune femme mystérieuse : elle ne se dévoile jamais, semble toujours absente, vide et ne démontre aucune émotion. Ils se marient, Raphaël est convaincu que sa femme, comblée d'amour, parviendra à renouer avec la vie, mais non : même la naissance de son fils la laisse de marbre.

C'est sa rencontre avec un luthier, Andràs, juif hongrois, qui la sortira du marasme. Ensemble, ils connaîtront la passion, confronteront leur passé, sur fonds de guerre en Algérie. Saffie veut oublier la guerre mais Andràs lui, est engagé, il défend la cause algérienne.

C'est un roman fort, qui mêle adroitement la fiction et l'Histoire, dans un style bien particulier qui n'appartient qu'à l'auteur, le ton est percutant : elle n'hésite pas interpellier directement le lecteur, ou à partir dans des digressions. Elle ravive une zone sombre et sensible de notre histoire française : celle de la guerre d'Algérie et Nancy Houston est sans complaisance. Enfin, *L'empreinte de l'ange* est aussi un magnifique roman d'amour entre deux être que tout semblait pourtant séparer dès le départ.

L'empreinte de l'ange, Nancy Huston, éditions Actes Sud, 2002.



Les mythes gréco-latins ont toujours fasciné les enfants et de nombreuses adaptations pour la jeunesse existent ; peu d'entre elles cependant étaient jusqu'à présent destinées aux enfants de 6 ou 7 ans. C'est chose faite désormais avec la parution au Seuil du Jeu de l'oie d'Achille et d'Ulysse. Les auteurs proposent aux jeunes lecteurs une version tout à fait convaincante de l'Iliade et l'Odyssée d'Homère. Le récit de la guerre de Troie puis celui du retour d'Ulysse vers Ithaque sont scindés en de très courts chapitres d'une page et chacun présente un événement particulier de l'ensemble : «La pomme de discorde», «Le jugement de Paris» ... Aventure, épreuves, trahison et héroïsme sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits. La mise en page très attrayante contribue aussi à faire de ce livre une réussite : le texte est clair et très aéré ; les illustrations de style naïf de Marion Billet soutiennent le récit sans occuper une place prépondérante. Enfin, le livre est proposé avec un plateau de jeu de l'oie, à chaque case correspondant un chapitre, ce qui permet d'aborder ce classique de la littérature tout en s'amusant.

A retrouver dans la même collection et par les mêmes auteurs : le jeu de l'oie des monuments de Paris, le jeu de l'oie de la Bible et Le jeu de l'oie de l'histoire de France

Le jeu de l'oie d'Achille et d'Ulysse, Annick de Giry et Anne de La Boulaye, illustrations Marion Billet, édition Le Seuil jeunesse, 2010.

Retrouvez les chroniques de la bibliothèque sur le site :
<http://bibliotheque.erquy.fr>; rubrique «Coups de cœur».

Fabienne LESVENAN, Bibliothèque Municipale

JULES LE PAGE

Après une scolarité à l'école Saint-Pierre d'Erquy, il devenait pensionnaire au collège Saint-Charles, puis lycéen toujours à Saint-Charles, à Saint-Brieuc, jusqu'en 1941.

Ses premiers mouvements de résistance furent de déchirer les affiches vantant la propagande pro-allemande du gouvernement de l'époque, et de peindre des croix de Lorraine sur les murs ... Ce qui aujourd'hui pourrait passer pour des farces de potaches, était à l'époque considéré comme une grave atteinte à la sûreté de l'État et l'autorité allemande décréta que les contrevenants seraient traduits devant le Conseil de Guerre. Accompagné d'une amie, pendant que celle-ci distrayait une sentinelle allemande, il mit du sucre dans les réservoirs des camions stationnés près des Promenades à Saint-Brieuc. Profitant d'un bombardement, il s'introduit dans le Q.G. de l'occupant et photographia les plans de l'aviation nazie où figuraient les couloirs de navigation vers l'Angleterre. Avec une carte de chef d'équipe d'une entreprise de maintenance travaillant sur l'aérodrome de Saint-Brieuc, il releva les dépôts de munitions, la position des batteries anti-aériennes et envoya tous ces renseignements à Londres. Tous ces faits réalisés avec l'insouciance de sa jeunesse.

Alors le jeune Jules LE PAGE se fit momentanément plus prudent, mais après une ultime dénonciation, il prit le chemin de la Forêt de Loudéac où il se cacha puis il intégra les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur).

Son point de ralliement se trouvait près de l'abbaye de Lanthenac. Jules LE PAGE participa à la destruction de convois allemands, à l'attaque surprise de véhicule esseulé ennemi, de raids sur des objectifs militaires de l'occupant nazi ; naturellement après chaque «coup» il fallait déplacer le camp, se faire oublier pendant quelques



Jules LE PAGE posant avec ses nombreuses médailles.

temps. Ce qui n'empêcha pas le groupe d'être dénoncé début juillet 44 et là, Jules et deux de ses camarades eurent la vie sauve grâce à une charrette de foin qui les masqua de la vue des allemands et des miliciens français.

Quelques jours plus tard, il s'engagea dans les parachutistes et intégra un bataillon Français. Jules LE PAGE devient un S.A.S. (Special Air Service).



Avril 1945, la veille du parachutage en Hollande. Jule LE PAGE est au premier rang à droite.

pendant la bataille des Ardennes.

En Hollande à Arnhem, les Anglais et les Canadiens «burent» sur l'armée allemande ; parachutés, les S.A.S. français prennent celle-ci à revers, permettant ainsi l'enfoncement du bloc allemand, accélérant la libération de la Hollande. Les Bérêts Rouges Français poursuivront leur avancée jusqu'au Danemark, dans la région du Drenthe. Cette période des combats se situant juste avant le mois de mai 1945.

En 1946, notre S.A.S. Jules LE PAGE est reçu pour le cours des Officiers à Coëtquidan.

Il est envoyé en Indochine en 1947, à Saïgon, il sera rapatrié sanitaire en 1949.

En cette année où nous commémorons le 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de parler d'un jeune Réginéen qui n'a pas hésité à laisser sa famille, ses amis, pour s'engager dans un dangereux combat ayant pour objectif de rendre la liberté à la France.

Henri DUBOIS

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

Monsieur Jules LE PAGE est titulaire des décorations et citations suivantes :
Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,
Croix de Guerre,
Croix de Guerre Hollandaise,
Médaille du Combattant,
Médaille d'Indochine,
et de nombreuses citations.

Quelques jours plus tard, il s'engagea dans les parachutistes et intégra un bataillon Français. Jules LE PAGE devient un S.A.S. (Special Air Service).

Ses faits d'arme en tant que S.A.S. ...

Angleterre - stage «commando parachutiste» 143B à Ringway du 22 novembre au 11 décembre 1944.

France - 4^{ème} SAS - Spenser - HQ Squadron, du samedi 26 aout 1944 au jeudi 14 septembre 1944.

Hollande - mission «Amherst» - 4^{ème} SAS - 2nd Squadron - Stick 11, du mercredi 4 avril 1945 au vendredi 20 avril 1945.